REDACTION
49 Avenue Howard,
Edmonton
Ce journal est publié tous les jeudis par la "Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Ltée."
Abonnement annuel:
Canada $1.00
Etats-Unis 1.50
Europe . . . . 10 frs.

LE COURRIER DE L'OUEST

TARIF DE LA PUBLICITE
Toutes les communications concernant la publicité et la rédaction doivent être adressées
Boîte postale 98. Tél. 1675
Edmonton

Les taux d'insertion d'annonces sont envoyés sur demande.

NUMERO 49. EDMONTON, JEUDI, 11 SEPTEMBRE 1913 FONDE EN 1905

CAUSERIE INTIME

Enfin, retournant d'un village éloigné de l'Alberta, après plusieurs semaines d'une absence affairée, je reviens, par le même train, à mes causeries avec les trop bienveillants lecteurs du Courrier de l'Ouest.

Qu'il me soit en même temps permis de mentionner aussi la bienveillance extrême du bon Courrier de l'Ouest lui-même, puisqu'il n'a jamais hésité, cet intrépide audacieux, à mettre un certain espace de ses vaillantes colonnes à ma disposition, aussi hardiment que généreusement, sans crainte de se compromettre. Ce pour quoi je lui offre aujourd'hui mes remerciements les plus chaleureux.

* * *

Nos Irlandais catholiques

UNE BONNE LEÇON, tel est le titre d'un article bien pensé et arrivant à propos, en date du 2 du courant, que je viens justement de lire dans "L'Action Sociale" de Québec. Circonstance favorable pour en causer quelque peu tout de suite.

* * *

Le journal de Québec invite fortement ses compatriotes canadiens-français à suivre le bel exemple d'union et de confraternité que nous donnent chaque jour les Irlandais catholiques du Canada et des Etats-Unis.

Il admire sans réserve leur esprit public éclairé, leur solidarité, leur générosité dans les bonnes oeuvres, leur attachement inébranlable à la foi catholique, leur zèle à la propager et à la défendre, leurs splendides associations religieuses et nationales.

Cet hommage élogieux me semble bien mérité et je n'aurais la moindre hésitation à "l'endosser" sans restriction, une fois, deux fois, trois fois, toujours.

* * *

Eloges décernés "sans réserve," n'ai-je pas dit ci-haut? — Oui, mais sous certains aspects seulement, non sur toute la ligne.

Car, à ce magnifique tableau, il y a une ombre à triste effet, une tache plutôt qu'une ombre. La perfection n'est pas de ce monde, évidemment.

"L'Action Sociale," sans toutefois se départir du ton amical, adresse donc à nos co-religionnaires irlandais un reproche des mieux fondés et non moins bien mérité que les éloges. Il leur reproche cette inimitié injustifiable, ce mauvais vouloir dont ils font preuve à l'égard des catholiques français, et cela depuis longtemps et partout.

Ici encore, j'abonde dans le sens du confrère québecquois. En effet, aux Etats-Unis, comme au Canada, le Canadienfrançais ne peut faire rarement son chemin sans partout rencontrer un Irlandais catholique se plaisant à lui susciter des entraves. Partout, l'Irlandais catholique se révèle comme un être dont les Canadiens-français ont cent bonnes raisons de se défier sans cesse.

Pourquoi cela? Personne ne peut le dire au juste. Les Irlandais le savent-ils eux-même?

Nos coreligionnaires irlandais ont-ils tant à se plaindre des Canadiens-français, qui leur ont été utiles bien souvent et jamais ne leur ont fait aucun mal?

Les Irlandais ont-ils jamais fait appel en vain à l'amitié inaltérable, àla sympathie, à l'assistance même des Canadiens-français toujours prêts à répondre, toujours prêts à accourir au moindre signal?

C'est pourquoi "L'Action Sociale" semble rechercher, sans pouvoir la trouver, la cause réelle de cette hostilité inexplicable de nos coreligionnaires irlandais, EN GENERAL.

Disons "en général," en effet. Car, reconnaissons-le avec plaisir et agréable empressement, il y a de hautes, de nobles et de nombreuses exceptions à cette règle générale. Les Canadiens-français ne manquent jamais de s'en souvenir en temps et lieu, pardonnant aux uns pour l'amour des autres. C'est invariable.

* * *

En terminant, je prie M. le Directeur du Courrier de l'Ouest de vouloir bien reproduire "in extenso" l'article de "L'Action Sociale," UN BON EXEMPLE, dont je me permets de recommander fortement la lecture à tous. Et je cèderai volontiers à cette reproduction ce qui pourrait me rester l'espace disponible.

J'ai pris sur moi de subdiviser l'article en question, à l'aide de sous-titres qui n'apparaissent pas dans le texte original.

* * *

La semaine prochaine, je reprendrai la suite de mes réflexions au sujet des occapareurs milliardaires du Canada.

ANTONIO.

Une bonne leçon

UNIONS IRLANDAISES CATHOLIQUES

"Nous louions ici même, il y a quelques mois, les Irlandais des Etats-Unis, pour l'admirable esprit public dont ils ont fait preuve en se groupant en faisceaux dans des sociétés parfaitement autonomes et aptes à défendre les intérêts économiques ou nationaux de la race irlandaise. "Ancient Order of Hibernians," "Catholic Foresters, Catholic Knights, Knights of Columbus, C. M. B. A., et d'autres encore, peut-être, voilà autant de sociétés conformes aux aspirations de la race, pour son maintien et sa défense, pour l'accroissement de son prestige dans tous les domaines, et surtout pour la préservation du contact néfaste des sociétés neutres et la conservation de la foi parmi leurs membres."

Admirable esprit public

"Les Irlandais des Etats-Unis et du Canada, animés de l'esprit des fondateurs de ces sociétés nationales, ont su répondre à leurs espérances; et c'est en masse qu'ils s'enrôlèrent dans ces groupements. Ils y trouvèrent non seulement avantages économiques, mais encore des amis, des frères, ayant communauté de souvenirs, de traditions, d'aspirations; ils y puisèrent un esprit public éclairé, qui les attache à leurs oeuvres et qui les trouve prêts aux sacrifices quand ces oeuvres tendent la main.

Générosité des Sociétés Irlandaises.—Convention de Louisville

"Et, en effet, cette générosité des sociétés irlandaises pour leurs oeuvres est évidente. Sans rappeler ce qu'ont fait autrefois les "Knights of Columbus" et l' "Ancient Order of Hibernians," nous avons aujourd'hui, à proposer comme exemple ou comme leçon, la généreuse initiative des Foresters catholiques, lors de leur récente convention de Louisville, Kentucky. Cette société vient précisément de décider de donner une somme de 30,000 piastres à la Church Extension Society, laquelle sera divisée en deux parts égales pour les deux sections distinctes, celle de Chicago et celle de Toronto. On fera appel à tous les membres, au nombre de 147,000, à qui l'on demandera de verser, d'ici à deux ans, la modique somme de deux fois dix sous.

Bonnes oeuvres. — Extension de la Foi Catholique.

Cette initiative des Forestiers Catholiques est fort louable. La "Catholic Church Extension Society," vaste organisation fonctionnant à Chicago, pour le bénéfice surtout des immigrants et des catholiques isolés dans les prairies où les milieux protestants, est une oeuvre excellente. Si l'on connaît surtout de cette oeuvre son "chapel-car", c'est peut-être qu'on a fait autour de cette fructueuse initiative pas mal de réclame; mais les buts de la Société sont nombreux et divers, comme peuvent le constater chaque mois les catholiques de langue anglaise qui reçoivent le périodique "Extension."

La "Canadian Extension" s'occupe beaucoup des Ruthènes et fonctionne à Toronto. Elle publie, depuis cinq ans, croyons-nous, un hebdomadaire de langue anglaise, "The Catholic Register," qui fait lui-même, comme suit, son éloge: "Register-Extension" n'est pas une entreprise privée; c'est l'organe des "Home Missions"; le vaillant défenseur de la foi chez nous... Il incombe donc à tous les catholiques de recevoir et d'aider "Register-Extension." D'ailleurs nous n'avons pas besoin d'ajouter qu'il est aisément le premier des journaux catholiques au Canada; il va partout, "and is the last word in Catholic journalism." L'éloge n'est pas précisément modéré, ni peut-être modeste. Mais il est certain que le "Catholic Register" offre chaque semaine à ses abonnés de langue anglaise des lectures intéressantes, variées. L'oeuvre mérite bien les encouragements des catholiques de langue anglaise.

Pénibles constatations. — Réserves à faire. — Hostilité des Irlandais catholiques à l'égard des catholiques de langue française.

Elle mériterait aussi sans réserve les nôtres, si elle ne montrait vis-à-vis des problèmes qui nous touchent de près une hostilité ou une indifférence étranges.

L'on connaît l'esprit du "Catholic Register." Nous avons dû relever trop souvent, dans notre journal, ses propos inconvenants à l'égard de nos compatriotes, pour qu'il soit ici besoin d'insister. Rappelons toutefois, que le "Catholic Register" s'est assez complètement désintéressé du problème français dans Ontario; ou plutôt, quand il s'y est intéressé, qu'il a montré à l'égard des revendications de nos compatriotes de cette province une attitude assez singulière. Dans la lutte admirablement soutenue par nos compatriotes d'Ontario pour la défense de l'école bilingue, quel aide ou simplement quel mot d'encouragement a donné le "Register Extension"? A cette heure même où la "Church Extension" organise pour le mois d'octobre un congrès à Boston, il nous serait peut-être facile de montrer que l'esprit qui l'anime garde dans cette manifestation même ses tendances assez peu sympathiques à notre endroit et qu'il ne s'est guère efforcé de faire disparaître ou d'atténuer seulement certaines indélicatesses un peu étranges qui nous forcent à garder beaucoup de réserve sur son attitude envers les catholiques de langue française.

Nous comprenons que les Irlandais l'encouragent; et nous les en félicitons. Nous les remercions surtout de l'édifiante leçon qu'ils nous donnent, et nous en tirerons tout de suite une conclusion.

Modèle à imiter. — Solidarité canadienne-française. — Défense de la langue française.

Les Canadiens-français ou les Franco-Américains qui ont pris part à la convention de Louisville nous pardonneront de prendre cette position. Mais nous désirons que l'initiative des "Catholic Foresters" nous apprenne à encourager nos oeuvres à nous. Nous désirons que les membres canadiens-français ou franco-américains de l'Ordre des Forestiers Catholiques imitent la générosité de leurs confrères irlandais, pour le bénéfice de l'Association d'Education canadienne - française d'Ontario.

Sans doute, il y a déjà la souscription de juin. Mais que sont une quinzaine de milliers de piastres pour l'oeuvre immense que l'Association doit accomplir. Songeons qu'il y a au delà de 200,000 Canadiens-français dans l'Ontario, et que le maintien de la langue française importe souverainement à la préservation de leur foi. Et soyons bien convaincus que tout ce que nous ferons pour leur avancement et leurs progrès contribuera largement aux progrès du catholicisme en ce pays.

De "L'Action Sociale" 2 sept. 1913

Le ministère de l'Intérieur vient de décider que les droits des homesteaders, n'ayant pas encore obtenu leurs titres de propriété, seraient protégés pendant toute la durée des travaux de la moisson et des battages. Il suffira que les homesteaders, désirant quitter leur terre pour s'employer à ces travaux, fassent connaître leur intention aux agents des terres du Dominion.

Une intéressante réunion à St-Albert

Discours de Mgr Legal, Mgr Grouard, M. J. L. Côté, M. L., etc.

HONNEUR AU CERCLE ST-ALBERT

L'assemblée que la Société du Parler Français d'Alberta a tenue lundi soir, à St-Albert, a été un véritable succès d'entrain, d'éloquence et de patriotisme agissant.

Cete assemblée devait être tenue il y a deux semaines, mais la mauvaise température de ces derniers temps l'avait fait remettre jusqu'à lundi soir, 8 courant.

Les patriotes de St-Albert et des environs ont dû se dire avec raison que "tout vient à point à qui sait attendre."

La soirée a été ouverte par l'excellent choeur des jeunes orphelins, qui, sous la direction éclairée du Rév. Père Simard, O.M.I., ont donné à la réunion un cachet à la fois artistique, harmonieux et patriotique, qui a beaucoup aidé au succès de la soirée. Plusieurs centaines de personnes étaient présentes.

Après le chant "A St-Malo beau port de mer," M. Julien remercie en termes choisis les auditeurs de s'être rendus en si grand nombre et remercia également les visiteurs d'Edmonton de l'aimable visite qu'ils voulaient bien faire à leurs amis de St-Albert. Puis il pria S. G. Mgr Legal, archevêque d'Edmonton, qui avait eu la bonté de vouloir assister à cette réunion, d'adresser la parole à l'assemblée. Salué d'applaudissements respectueux, Mgr Legal monta sur l'estrade, et tout en se défendant de faire un discours voulut bien tout de même donner un témoignagne d'encouragement et d'admiration à l'oeuvre poursuivie par la Société du Parler Français. "La langue maternelle, dit en terminant Sa Grandeur, est l'expression la plus naturelle de la foi et sa meilleure sauvegarde. C'est pourquoi je suis heureux d'applaudir à votre mouvement et de vous encourager de tout coeur à le continuer." Et Sa Grandeur regagne son siège au milieu des plus vifs applaudissements.

M. Julien demande ensuite à S. G. Mgr Grouard de bien vouloir dire aussi quelques mots. Il est évident que Mgr Grouard ne s'y attendait pas, et il commence son discours en se demandant s'il va pardonner au Président de lui avoir fait une surprise pareille. "Vous me demandez de parler sur la langue française, dit-il spirituellement, mais voici plus de 50 ans que je m'évertue à l'oublier!" Cette boutade est accueillie par les rires et les applaudissements de l'auditoire. "En effet, continue Sa Grandeur, voici plus de 51 ans que je travaille à devenir sauvage; de fait, je suis un sauvage, un véritable sauvage. Dans ma jeunesse, en France, je ne me suis jamais donné autant de peine pour apprendre mon français que je m'en suis donné ici plus tard pour apprendre les langues de mes sauvages. Il y a la langue "Cri" par exemple qui est une fort belle langue, et je voudrait bien que vous la sachiez pour pouvoir ce soir vous parler en "cri."

Cette idée fait rire l'auditoire et Mgr Grouard passe à un autre ordre d'idées. Il approuve fort le trvail qu'on fait pour grouper ensemble les Canadiens de langue française, il applaudit les beaux centres que nous avons maintenant dans l'Alberta-Centrale, entre autres à St-Paul des Métis, à la colonisation duquel il a contribué fortement par la croisade qu'il fit il y a plusieurs années, "depuis Québec à Rimouski, dans les Laurentides, et jusqu'aux Etats-Unis. "Plusieurs sont venus, dit-il mais si tous m'avaient écouté, au lieu d'être perdus dans les Etats-Unis, ils peupleraient aujourd'hui tout l'Alberta et nous aurions ici une province de langue française et de foi catholique." Puis Mgr parle de ses belles et fertiles régions de la Rivière La Paix, où les terres, dit-il, sont incomparables.

Le Président donne ensuite la parole au Rév. P. Mérer, O.M.I., curé de St-Albert, qui s'excuse, à cause d'un rhume, de ne pouvoir parler longuement, mais qui n'en fait pas moins un très joli discours dans lequel il a des paroles très aimables pour la société du Parler Français, qui a voulu commencer par St-Albert sa campagne de propagande et d'organisation des Cercles.

M. J. L. Côté, député de Grouard est l'orateur suivant. Peu de personnes connaissent aussi bien que M. Côté la question de la colonisation dans l'Ouest canadien, et on l'écoute toujours avec intérêt et profit. Dans un discours marqué au coin de la conviction la plus sincère, il parle des régions du Nord, que des chemins de fer actuellement en construction vont rapprocher de nous, et qui n'attendent que l'arrivée des vaillants pionniers de langue française pour leur donner prospérité, influence et développement national.

M. Nap. Laliberté lui succède. M. Laliberté est un jeune avocat de talent, dont les premières paroles excitent tout de suite la plus vive attention. Par la hauteur et la clarté des idées, par la voix sympathique et le geste chaleureux, par les envolées patriotiques les franches déclarations de principes, il provoque de la part de ses auditeurs des applaudissements répétés et prend place immédiatement dans la liste des orateurs qu'on aime à entendre.

Le Président donne ensuite la parole au Rév. P. Th. Hudon, S.J. l'éminent et sympathique recteur du nouveau collège d'Edmonton. Le Rév. Père, dont on ne se lasse pas d'entendre la parole chaude et convaincue, prononce une dissertation fort instructive sur les divers problèmes qui se posent inévitablement lorsque deux peuples différents sont amenés à vivre côte à côte. Il y a, dit l'orateur, deux façons d'envisager ce problème: il y a ceux qui veulent employer la force pour supprimer le peuple le plus faible, et ceux-là s'aperçoivent vite qu'ils ont entrepris là une tâche impossible; et il y a ceux qui, mieux avisés tiennent compte des qualités du peuple-frère et emploient la paix et l'harmonie à la construction de la nation.

M. Legault, marchand important de St-Albert, est l'orateur suivant, et dans une courte allocution, il prêche le respect du français à l'école et dans le commerce. A l'école, nous devons réclamer le cours primaire français auquel nous avons droit, et dans le commerce nous pouvons avec un peu de tact et de fermeté faire reconnaître les droits officiels de notre langue. M. Legault fait maintenant en français sa correspondance avec ses fournisseurs, et constate avec satisfaction qu'on lui répond maintenant en français.

On demande ensuite au Rév. M. F. A. Ouellette, le dévoué curé de la paroisse de l'Immaculée Conception à Edmonton, d'adresser la parole; il établit la nécessité de l'union et le devoir qu'ont tous ses compatriotes de s'enrôler sous la bannière de la Société du Parler Français. "Nous avons besoin dit-il en substance, de votre concours moral, et nous avons besoin aussi de votre obole, sous la forme de votre contribution annuelle d'une piastre. Il n'est pas juste que les frais d'entretien de notre Bureau de Colonisation retombent exclusivement sur un petit groupe de nos compatriotes, chacun a le devoir d'en prendre sa part. Notre Bureau d'Informations rend tous les jours des services précieux à nos compatriotes arrivant dans l'Alberta.

Ces paroles sont suivies d'une véritable procession vers la table où se tient le secrétaire, M. Ernest Bilodeau, pendant que M. Julien, qui a présidé cette assemblée avec un tact et un à-propos remarquables, adresse à tous les derniers remerciements. Puis on se disperse lentement, aux sons harmonieux du choeur "Sol canadien, terre chérie," rendu admirablement par les jeunes orphelins, sous la garde des bonnes Soeurs de la Charité, et dirigés par le Rév. P. Ls. Simard, O.M.I., à qui revient une grande part du succès de cette belle et fructueuse réunion.

En résumé, superbe soirée, et qui permet d'augurer un avenir des plus encourageants pour la cause française et catholique en Alberta. D'autres réunions auront lieu prochainement, et nous sommes assurés que tous nos compatriotes tiendront à continuer le mouvement national si vaillamment commencé lundi dernier à St-Albert.

Le comité exécutif désire offrir ses plus sincères remerciements aux organisateurs de l'assemblée de St-Albert, ainsi qu'à MM. C. H. Bélanger, J. A. McNeil, Dr A. Blais, A. Larue et R. Duplessis, etc., qui ont bien voulu se rendre eux-mêmes à St-Albert et mettre de plus leurs excellentes automobiles à la disposition des orateurs.

L'HON. M. ROY

EST L'HOTE DU CLUB CANADIEN

Le Commissaire-général du Canada parle de l'avenir d'Edmonton et des relations franco-canadiennes.

Avant son départ pour l'Est, l'hon. Ph. Roy, commissaire-général du Canada fut l'hôte du Club Canadien qui donna un banquet à son honneur à l'hôtel Corona.

Environ 50 personnes étaient présentes parmi lesquelles nous avons remarqué les membres les plus en vue de la société canadienne- française et française de notre ville.

Le Commissaire-général du Canada à Paris prononça un discours que nous regrettons de ne pouvoir donner in-extenso et dont voici un résumé aussi complet que possible.

L'hon. M. Roy parla tout d'abord du plaisir qu'il eut à se retrouver à Edmonton après une absence de plus de deux années; lorsqu'il se rappelle son arrivée à Edmonton, alors que ce n'était qu'un village de 1500 âmes, il y a environ 12 ans, il ne peut se défendre d'un sentiment de surprise en retrouvant aujourd'hui une métropole qui demain aura 100,000 habitants.

Edmonton demeurera le centre commercial de tout le nord de la province d'Alberta, de l'immense vallée agricole de la Rivière La Paix et d'une partie considérable de la Colombie Britannique et fait assure à la capitale de l'Alberta un avenir immense, qui légitime les espérances des plus optimistes.

Le crédit d'Edmonton est bon en Angleterre, déclare l'hon. M. Roy, mais on ne doit pas oublier qu'il jouit également d'une excellente renommée à Paris. Durant les quelques années dernières un grand nombre de Français de marque ont visité Edmonton et ils ont rapporté en France une impression tellement favorable de cette ville que celle-ci jouit désormais d'une inébranlable confiance dans l'esprit des capitalistes.

Les hommes d'affaires d'Edmonton ne doivent donc pas négliger le marché financier français qui, après la crise financière actuelle, pourrait fournir des millions à l'Alberta.

L'hon. Ph. Roy dit que la colonie française d'Edmonton est une des plus remarquables du Canada. Les personnes qui la composent ont prouvé qu'elles appartiennent à la meilleure classe de la société française, leurs succès en affaires a eu un profond retentissement dans de nombreux cercles financiers ou autres de France et constitue une excellente réclame pour Edmonton et les placements canadiens.

Le Commissaire-général du Canada parla ensuite de l'Entente cordiale entre la France et l'Angleterre et il exprima l'espoir que cette entente soit imitée au Canada où les deux races ont à accomplir une oeuvre magnifique de colonisation.

Un vote de remerciements à l'Hon. Ph. Roy fut proposé par l'Hon. juge Noël et secondé par le colonel Belcher.

Il est rumeur dans les cercles politiques de la capitale que l'hon C. W. Cross, procureur-général de l'Alberta, élu dans les comtés d'Edmonton et d'Edson, abandonnerait le premier siège pour conserver le deuxième.

Le cas échéant on parle, comme candidats libéraux éventuels, pour Edmonton, de MM. G. B. O'Connor Alex. May et H. J. Magrath.

L'HON. L. P. PELLETIER A EDMONTON

Le ministre des postes arrivera samedi matin dans notre ville. Il emploiera la journée de dimanche à visiter une ferme importante qu'il possède aux environs d'Edmonton.

Deux explorateurs, Harry V. Radford et Geo. Street, partis d'Edmonton pour aller reconnaître les territoires déserts du Canada septentrional, ont été assassinés au mois de juin 1912 par des esquimaux. La nouvelle vient de parvenir à Ottawa via la Baie d'Hudson.

PAROISSE DE L'IMMACULEE CONCEPTION

Soirée récréative

On nous prie d'annoncer que la première des soirées récréatives de la paroisse de l'Immaculée Conception aura lieu dimanche prochain, 14 septembre. Cette soirée est sous le patronage de M. le curé de la paroisse.

Le programme promet une soirée particulièrement intéressante
rée particulièrement intéressante et dont le principal attrait sera une conférence de Mgr Grouard, l'évêque de Grouard.

Un excellent orchestre fera de bonne musique et une partie de cartes avec prix offrira les émotions habituelles aux joueurs. Des rafraîchissements seront servis.

Ajoutons que le prix d'entrée sera, comme d'habitude, de 25 cents. La soirée aura lieu dans la salle du sous-sol de l'église.

"PRINCE GEORGE"

Le Grand Tronc Pacifique annonce la vente aux enchères des lots dans le townsite de Prince George — Fort George — au confluent des rivières Fraser et Nechaco, dans la Colombie Britannique Centrale, 450 milles au nord-est de Prince Rupert, 467 milles à l'est de Prince Rupert, Colombie-Anglaise, ou mi-chemin entre Prince Rupert et Edmonton, Alberta.

A raison de son site, Prince Rupert sera le centre de cette province du Dominion et le public a toujours cru une fois le Grand Tronc Pacifique terminé, Prince George, deviendra un centre très étendu et très important.

La compagnie dite "The Grand Trunk Pacific Development Company," ayant acheté ce qui était connu sous le nom de "Fort George Indian Reserve No. 1," dans le but d'y ériger une ville, a fait cadastrer et subdiviser cette propriété, et offre des lots de cette localité à l'enchère.

Cette vente publique aura lieu à Vancouver, Colombie Anglaise, mercredi, 17 septembre, 1913; et à Edmonton, Alberta, mercredi, le 24 septembre 1913.

UNE BROCHURE INTERESSANTE

Sous le titre de "The Canadian Rockies Yellowhead Pass Route," le Grand Tronc Pacifique vient de publier une brochure luxueuse qui constitue sans doute le plus original document du genre qui ait jamais été publié par une compagnie de chemin de fer. Cette brochure présente, de façon attrayante, à l'admiration des touristes la région d'excursion et de villégiature qui, dans un avenir prochain, sera l'une des plus en vogue d'Amérique.

La "dernière terre d'étonnement" est la portion du territoire canadien qui s'étend entre Edmonton et Fort George; c'est très probablement la région la plus sauvage et la plus romantique d'Amérique. La première page de cette brochure est en plusieurs couleurs et rehaussée d'or.

Le sujet est une scène alpine prise sur le mont Robson, le plus haut pic des Rocheuses canadiennes — 13,750 pieds. L'impression de luxe de cette brochure sur papier glacé avec de fines gravures en fait un document unique et donne une haute idée de cette région montagneuse splendide traversée par la voie du Grand Tronc. A ce livre est annexée une carte établie d'après les derniers relevés topographiques du club alpin du Canada, et les ingénieurs du Grand Tronc.

Le Courrier de l'Ouest
49 Avenue Howard. Tel. 1675
EDMONTON ALTA.
JOURNAL HEBDOMADAIRE

LES DIFFICULTES TECHNIQUES De Panama

Les causes du retard — Les problèmes à résoudre — Canal à dragages — Canal à écluses — Critiques — Retour aux idées françaises.

Malgré les promesses réitérées et solennelles, le canal de Panama ne sera vraisemblablement pas ouvert à la navigation avant trois ans. La ténacité américaine se heurte aux mêmes obstacles techniques que le génie français, et ces obstacles techniques méritent d'être précisés en détail.

Panama proposait, en effet, à l'art de l'ingénieur un problème bien autrement difficile que Suez.

A Suez, un sol sans relief, une terre meuble, des sables que la nature avait négligemment déposés, fermaient comme à regret un grand passage naturel; des lacs jalonnaient la route; à peine un faible seuil rocheux.

Entre les deux océans, Atlantique et Pacifique, c'est une tout autre barrière qu'élève Panama sur plus de 80 kilomètres de largeur. D'abord, aux deux portes du canal, à Colon et à Panama ce sont des baies inhospitalières, envahies de terres mobiles, où il faudra conduire les embouchures dégagées du canal. Puis deux régions de colines, abruptes du côté du Pacifique, en pentes assez douces du côté de l'Atlantique, mais déchirée par la vallée capricieuse du rio Chagres, avec la menace continue des inondations torrentielles. Enfin, au contact des deux versants, le célèbre massif de la Culebra, haut de 90 mètres masse énorme de terre sans consistance, secoué par des tremblements sismiques, qui défiait, sous le climat homicide, et démuni de main-d'oeuvre, l'établissement du fleuve artificiel, destiné à faire passer les plus grands navires de l'un à l'autre océan.

* * *

Trois solutions pouvaient être fournies au redoutable problème: le canal à niveau, le canal provisoire à écluses, élargi peu à peu et transformé en canal à niveau, enfin le canal à écluses définitif.

De Lesseps, qui voulait à la fois faire "grand et simple" n'hésita pas à choisir le canal à niveau. Seul le "détroit de Panama" pouvait répondre au trafic interocéanique. Deux obstacles étaient, dès le début, étudiés et écartés. Le Pacifique — malgré son nom — présente à Panama des marées de près de six mètres, alors que l'Atlantique, à Colon, remarquablement calme, oscille à peine de 60 centimètres. Donc il y avait à redouter de violents courants dégradant les berges et interdisant toute navigation sûre. Des écluses de marée furent prévues pour amortir ces mouvements. Restait le rio Cagres, dont les crues brutales sous l'action de terribles pluies des régions chaudes, menaçait la zone du canal d'une irrémissible perturbation. Il fut décidé que l'on creuserait pour sa décharge et dans une vallée différente de celle du canal un lit nouveau, tandis que, sur son cours supérieur, un barrage arrêterait et régulariserait les crues. Cette solution était bien la véritable, au point de vue technique pur. Malheureusement, l'oeuvre ainsi comprise exigeait cinq milliards de capital et quarante années d'effort. Avec les intérêts intercalaires et les imprévus, c'était aboutir à l'impossible.

Le canal à écluses provisoires et à dragages progressifs fut imaginé, au temps de la gestion française, par un ingénieur français, M. Philippe Bunau-Varilla qui a retracé ces efforts en même temps que l'histoire du célèbre canal, en une oeuvre récente de la plus haute allure. La base de ce programme très particuier consistait à substituer au creusement à sec le creusement sous l'eau, ou dragage. Les dragues des grands ports, qui maintiennent ou approfondissent les bassins ou les accès, ont depuis longtemps prouvé leur efficacité sur les bones et les sables. De plus elles sont complétées à l'aide d'une évacuation par chalands, qui se montre beaucoup moins coûteuse que par l'évacuation par chemin de fer. Il suffisait donc d'adjoindre aux dragues un nouvel appareil qui fit sauter ou brisât les roches plus dures du fond. Or la méthode semblait d'autant plus efficace que les roches tendres dominaient dans la zone du futur canal. Aussi l'ancienne compagnie avait-elle recouru à cet habile procédé non seulement dans les plaines voisines de l'océan, mais encore dans les sections de l'intérieur, en créant un lac artificiel dans la vallée, à l'aide d'un simple barrage. Elle avait compris, malheureusement trop tard, que par ce procédé la période de travail improductif était réduite et que le jour où sur un canal même étroit, une première flotille passerait d'un océan à l'autre, la bataille était gagnée. Le succès, pour une entreprise de ce genre, est une affaire d'opinion. Plus tard, les perfectionnements auraient été élaborés peu à peu, avec patience et sécurité.

* * *

Les Américains se sont cependant ralliés à la troisième solution, celle du canal définitif à écluses. Depuis longtemps, les ingénieurs yankees avaient établi pour des raisons plus politiques que techniques, un projet de canal à travers le Nicaragua. Sur ce point, l'isthme plus large présente une série de lacs qu'il suffisait de joindre aux deux rivages opposés par des échelles descendantes de canaux et d'écluses. Ce fut ce projet qu'ils transportèrent à Panama. Effrayés, malgré leur goût pour le grandiose, de l'énorme tâche du canal à niveau, ils décidèrent d'établir un niveau, ils décidèrent détablir un canal à écluses dont le sol demeurerait à douze mètres ou même à trente-six mètres du niveau de la mer. La Culebra ainsi respectée en partie, le rio Chagres, barré, s'épandrait dans une large vallée et créerait un vaste lac artificiel dont le niveau dominerait de vingt-cinq mètres les deux océans. Deux séries d'écluses à Gatun et à Miraflores, feraient passer les navires de la mer au lac et du lac à la mer.

* * *

Les critiques n'ont pas été ménagées au plan américain, qui s'est poursuivi avec impassibilité. D'abord les écluses constitueront toujours une gêne évidente pour la navigation; l'accroissement continu des dimentions des navires les rendra assez vite peu praticables. De plus, on sait que l'éclusage de chaque navire consomme un masse d'eau ici considérable, venant du bief supérieur vers le bief inférieur. Or, souvent le rio Chagres est presque à sec: l'eau ne manquera-t-elle pas pendant la saison sèche. Enfin — et c'est ici la clef de voûte du système — comment créer le lac central surélevé? Du côté du Pacifique, aucun danger; la Culebra, assez gênante par ailleurs, fournit un appui suffisant; mais du côté de l'Atlantique, le barrage de Gatun, établi sur 2,400 mètres de largeur, ne peut être construit en maçonnerie à cause de la nature du terrain. Le "paquet de terre" de 800 mètres de largeur à sa base, de 120 mètres au niveau de l'eau et de 38 mètres de hauteur, que les ingénieurs américains ont subtilement substitué au barrage véritable, témoigne de dangereux affaissements et pourrait bien se renverser tout entier. Que deviendra-t-il d'ailleurs à la première secousse sismique? Enfin, la Calebra fait éprouver aux "reformateurs du canal" les plus terribles déboires. La réduction de la masse à enlever n'a pas pour la partie dont l'enlèvement demeure obligatoire. Glissements, éboulement, envahissement de la voie ferrée, tous les épisodes du duel qui avait eu raison du projet de Lesseps se reproduisent, malgré quelques améliorations heureuses, comme le rejet des déblais perpendiculairement à la vallée, tels que des digues vers le large, à l'abri de l'eau ruisselant de la montagne.

* * *

N'importe! Tant bien que mal, le canal s'achève. On veut espérer que les inconvénients signalés s'atténueront peu à peu. D'ailleurs, se ralliant insensiblement aux idées françaises, les Américains ont, en cours de route, modifié assez profondément plusieurs de leur conceptions primitives. Le Sénat a enfin considéré le canal actuel, à écluses, supprimé les dangers déjà connus comme une étape vers le "détroit", vers le canal libre à niveau.

Après une histoire confuse et dramatique, on verra tous les projets confluer et se confondre dans le succès définitif. Il restera à la France l'orgueil d'avoir conçu cette oeuvre immense, d'en avoir précisé les moyens, et aussi le regret de l'avoir abandonnée, faute de dicipline politique, de ténacité et d'entente nationale.

-:- COIN FEMININ -:-

CHRONIQUE

LE SANG DES VIGNES

Ce titre savoureux n'est pas de moi; c'est celui d'une oeuvre délicieuse due à l'artiste qu'est Pierre Guitet-Vauquelin; et je n'en aurais point parlé s'il ne m'avait rappelé une date et un souvenir.

C'était il y a quelques années en Bourgogne, peu de jours avant les vendanges. L'automne déjà rouillait les arbres du parc, jaunissant les pelouses, drapant l'horizon de grisailles; sous son emprise, le paysage tout entier paraissait anémié, desséché, vieilli, exhalant la fade odeur des eaux dormantes, et le moisi des floraisons fanées. Seules, de l'autre côté de la route, les vignes, alourdies de grappes aux tons chauds, disaient glorieusement la fécondité de la terre; il semblait qu'un Dieu rempli de sollicitude, après avoir donné aux hommes le pain des moissons périmées, se souciât maintenant de leur fournir, avec le généreux nectar des pampres l'or fauve et neuf de liquides énergies. De mes fenêtres, sombre encore sous l'assaut du soleil timide, je m'amusais des allées et venues du vigneron affairé dont la joie de nos vacances troublait parfois la laborieuse solitude. Maître Jeannin n'était plus jeune: son veuvage récent avait achevé de casser la haute taille que l'an dernier encore, il dressait entre les ceps, d'où émergeait sa tête embroussaillée de neige, et ses traits anguleux, oblitérés de rides. Maintenant, le vieillard courbait vers les belles grappes mûres l'effort total et exclusif de dernières saisons de sa vie; et dans les travées que l'automne faisait plus claires et plus perméables, son torse incliné restait irrémédiablement enfoui. A peine pouvais-je ce matin-là distinguer, parmi l'emmêlement de branches, l'X de ses bretelles sur son dos horizontal. Très absorbé par sa dernière visite à la vigne avant le prochain sacrifice, Maître Jeannin ne répondit pas tout d'abord au "Bonjour" que je lui envoyai par delà le chemin mitoyen. Pourtant il m'avait entendu, mais son esprit méthodique de paysan rivé à la terre et voué à elle avec tendresse lui interdisait apparemment de suspendre son travail avant de l'avoir terminé, et répondre sans se tourner vers moi lui eût semblée une impolitesse. D'ailleurs quelques instants seulement se passèrent: au bout de l'allée bordée de grappes violettes, le brave homme fit brusquement demi-tour, et, m'apercevant à la croisée: "Bonjour, ma petite demoiselle, fit-il. Déjà levée, si bon matin?"

"Eh quoi, m'écriai-je, auriez "vous oublié, Maître Jeannin, vo-"tre promesse? Vous savez, vous "n'êtes pas quitte, et je vous tour-"menterai tant qu'à la fin, vous "m'en ferez les honneurs, de vo-"tre vigne!" —"Bon, acquiesça le "vieux paternellement, chose pro-"mise, chose dûe. Et si ça peut "vous chanter, y a pas d'obsta-"cles. Venez-vous tout de suite "ou si la rosée..." Déjà, entraînant ma soeur par la main, je traversais la ruelle, dans le matin calme. Une roseur douce barrait d'ombre la fontaine, un nid de corneille s'éveillait avec un vacarme de voix discordantes et de froissement d'ailes. La vie paresseuse et frileuse sous les premières fraîcheurs de l'hiver, s'oubliait dans un sommeil engourdi, faisait grasse matinée comme un pensionnaire en fin de vacances. Et parmi la tristesse lente des choses lassées, l'agitation de ces oiseaux, comme l'affairement de notre vieil hôte, mettait un singulier anachorisme.

Sous la treille qui faisait à l'humble maison une luxuriante véranda, un fût nouvellement réparé, des corbeilles, des outils, quelques brocs d'étain attestaient la date prochaine des vendanges. En Saône-et-Loire, tout vigneron de race est tonnelier, quand il est nécessaire. Aussi Maître Jeannin avait-il déjà replacé dans l'un des demi-muids deux ou trois douves dont la couleur fraîche mettait sur le tonneau usagé la clarté d'une arlequinade. Au delà de la tonnelle, la vigne s'étendait, et tout de suite nous nous y engageâmes à la suite du vigneron.

Des allées parallèles, enjambées de branchages déjà jaunissants, des amas de grappes basses, lourdement appendues aux ceps qu'elles semblaient tordre de leur poids, le froissement de nos pas dans le fouillis des feuilles tombées, les gemmes étincelantes que la rosée accrochait aux frondaisons, l'odeur des raisins mûrs montant déjà dans l'air subtil du matin, tout cela dévoilait languissamment à mon âme enfantine les charmes plantureux et funèbres à la fois de la Nature au décours de septembre. Les ceps se nouent sous la charge d'une opulente récolte, et cependant le vol des feuilles jonche le sol, les bois se dessèchent, l'hiver est là qui guette, un souffle mortel frissonne au bord de l'horizon rapproché...

Maître Jeannin, lui, n'était guère sensible au cadre délicieusement nostalgique dont se revêtait ce merveilleux jardin de Pomone attardé parmi les brumes prochaines. Il ne voyait que le nombre et le poids des grappes, la qualité des raisins que les oiseaux n'avaient pas trop maraudés; sa main soupesait le muscat avec tendresse, appréciait la rondeur ferme du chasselas, tandis qu'un calcul mental venait lui livrer à un cafon près le rendement en vin, décidément exceptionnel cette année. Je m'ébrouais parmi les allées, becquetant de ci, de là, grappillant et picorant comme un moineau franc. Nous choisissions les petites grappes bien dorées, de muscat ou de malvoisie, que le soleil allumait dans leurs abris feuillus comme de mignonnes lanternes vénitiennes. Les grains en étaient si mûrs, si gonflés en leur peau amincie qu'ils se fondaient presque entre nos lèvres, abreuvées de sucre et de miel. Mais le vieux, silencieux jusque là, se prit soudain à penser tout haut: "L'acante fera du velours et le muscat de l'ambroisie... Ça va couler comme de la liqueur, rutiler et fumer comme du sang... C'est du soleil, oui, c'est du soleil et du sang qu'on va mettre en bouteille..." —"Du sang? interrompis-je, "fi, quelle horreur!" —"Mais oui, du sang, petite, accentua le vieux avec gravité. Et comment appeler d'un autre nom un tel liquide? Cela fermente et cela bout... c'est quelque chose de vivant, ça travaille quand la saison change, comme notre sang quand le printemps vient". C'est frileux, sensible au froid et aux grandes chaleurs... et ça prend des maladies... Croyez-moi si vous voulez: il y a du vin fiévreux comme du sang de malade, et du vin cassé, c'est du sang mort."

Je demeurai stupéfaite, ayant compris d'un trait, à la lueur de ces paroles simples et expressives, tout ce qu'il y avait de profondeur et de vérité dans la comparaison de Maître Jeannin. Ainsi dans la nature infinie, la vie coule à travers les êtres le long d'une chaîne ininterrompue; le vin abreuve le sang comme le sang nourrit les courages, comme la sève monte aux arbres pour les reverdir et les accroître. Prodigieusement intéressée, je voulus questionner davantage: "Mais, M'sieu Jeannin, alors, quand le vin est malade, c'est vous qui êtes le médecin?... Alors, c'est vrai quand papa dit que le "vin ça donne du sang?..." Perdu à nouveau dans ses calculs et dans ses rêves, le vieux silencieux, songeait que ce vin-là vaudrait bien au prochain cent écus la barrique: le vieux, silencieux, ne songeait plus à mourir.

MAGALI.

Le Collège des Jésuites d'Edmonton

Un avant-poste catholique et français. — Le collège d'Edmonton.

De l'"Action Sociale"

Le 15 septembre prochain s'ouvrira, à Edmonton, le collège des RR. PP. Jésuites. Les grands travaux sont finis, et l'oeuvre de parachèvement s'accomplit rapidement. Il suffit de parcourir les salles et les classes de ce bel édifice, pour comprendre quelle intelligence et quel souci du bien-être a présidé à son aménagement: l'air et la lumière y abondent; tout y est clair et bien disposé.

L'oeuvre du collège d'Edmonton est pleine d'espoir pour l'Eglise et pour la race canadienne-française. N'est-il pas remarquablement providentiel de voir s'ouvrir, en même temps, dans ces deux parties du pays où, il n'y a pas encore longtemps, le sort de nos compatriotes paraissait si précaire, l'Ouest et l'Ontario, deux beaux collèges classiques où notre langue maternelle aura les honneurs et qui nous donneront les élites seules capables d'assurer notre survivance, à ces points menacés? Sudbury et Edmonton; ces deux grandes oeuvres, que la race devra au zèle et à la clairvoyance des Pères Jésuites, sont deux postes français avancés qui assurent, au milieu de difficultés et de luttes considérables, la marche en avant d'un peuple fidèle à sa mission providentielle.

C'est au Collège d'Edmonton qu'appartient le périlleux honneur de porter le plus loin l'idéal catholique et français. Aussi, Dieu s'est plu à marquer les commencements de cette oeuvre de ses bénédictions privilégiées. Son fondateur, qui sera aussi le premier recteur du Collège, le R. P. Théophile Hudon, a vu ses courageux efforts couronnés, dès le début, de succès encourageants. L'accueil particulièrement sympathique qu'il a reçu des Canadiens-français d'Edmonton, heureux de seconder les efforts d'un apôtre de l'éducation catholique et française aussi énergique et aussi dévoué, augure bien de l'avenir de cette belle institution.

Il nous fait plaisir de pouvoir donner ici, les noms des principaux bienfaiteurs du collège d'Edmonton, MM. les abbés Ethier, Ouellette, Pilon, Guertin, MM. J. H. Gariépy, G. Roy, J. H. Picard, l'hon. P. E. Lessard, M.P.P., J. L. Côté, M.P.P., Wilfrid Gariépy, M. P.P., S. Larue, Emile Tessier, C. H. Bélanger, C. Gallagher, J. A. McNeil, S. Soucy, N. Leclerc, A. Lefort, M. Martin, L. Garneau, L. Dubuc, L. Madore. Mais s'il fallait nommer tous ceux qui ont aidé cette belle oeuvre, la liste serait trop longue à faire. C'est un superbe mouvement d'union aussi et d'ensemble parfait où tous, prêtres et laïques ont tenu à rivaliser de dévouement.

Les Canadiens-français de la ville n'ont pas voulu rester en arrière et, en ce moment, c'est avec une belle ardeur que les dames des premières familles d'Edmonton sont à préparer le "trousseau" du collège, heureuses, elles aussi, de faire leur part dans cette oeuvre de foi, de patriotisme.

Le chiffre de la souscription pour l'oeuvre du Collège, d'ailleurs, suffit à montrer à quels nobles coeurs s'est adressé le R. P. Hudon: plus de $50,000 ont été souscrites et, s'il faut en juger par la bonne volonté qui se manifeste partout, la souscription pourrait bien finir par atteindre $100,000.

Chose à noter, il n'y a pas que les catholiques qui ont encouragé l'oeuvre, mais plusieurs protestants se sont montrés sympathiques à cette noble entreprise. C'est ainsi que la Législature de l'Alberta n'a pas hésité à accorder au Collège d'Edmonton la reconnaissance civile. Elle a même accordé aux Jésuites de l'Alberta une charte, qui leur garantit l'existence légale d'après les Constitutions de l'Ordre. "Seule, — a dit le R. P. Hudon, dans son adresse au Délégué Apostolique, lors de la bénédiction du collège, le 12 juillet dernier, — la catholique province de Québec s'est montrée aussi généreuse." Et le fondateur du Collège ajoutait: "Lorsque je considère tout ce qui s'est accompli ici avant et depuis mon arrivée, de façon si rapide et si étonnante, je suis forcé de lever les yeux au ciel et de proclamer que la divine Providence a visiblement béni nos efforts."

C'est aussi à l'occasion de cette bénédiction du collège d'Edmonton par S. E. le Délégué Apostolique, que le R. P. Hudon, au cours de son adresse au représentant du Saint-Siège, lue en français, puis en anglais, exposa clairement la nature et le programme d'enseignement de la nouvelle institution: "Notre collège, déclarait le R. P. Hudon, sera bilingue; ce qui ne veut pas dire que tous les élèves devront y apprendre simultanément l'anglais et le français. Collège bilingue veut dire, ici, que l'anglais sera enseigné aux élèves de langue anglaise, et le français aux élèves de langue française."

S. E. Mgr le Délégué Apostolique répondit, en français, d'abord, à l'adresse du Père Recteur, et, après avoir déclaré que tous les parents catholiques de l'Alberta devaient se réjouir de la fondation du Collège d'Edmonton, il fit un bel éloge de l'oeuvre éducatrice des Jésuites. Puis, parlant, cette fois, en anglais, Mgr le Délégué fit remarquer que le récit de la fondation du collège que venait de lui faire le Père Recteur était non seulement un récit, mais encore un programme, qu'il approuvait. Sans doute, ajouta Son Excellence, il faut enseigner l'anglais à vos élèves, mais il est bon aussi d'enseigner le français aux élèves d'origine française, afin de leur permettre de conserver leurs belles traditions religieuses et nationales.

Ces paroles du Délégué Apostolique venant confirmer dans une circonstance aussi solennelle, le programme d'enseignement bilingue du collège d'Edmonton, constituent le plus puissant encouragement qui pouvait être donné à ce courageux pionnier de l'enseignement classique français dans l'Alberta qu'est le Père Hudon, en même temps qu'elles sont un appui pour tous ceux qui travaillent, dans ce pays, à sauvegarder les intérêts de la langue française, gardienne des nobles traditions du peuple canadien-français.

Les autorités du collège d'Edmonton, s'inspirant d'une pensée de haute justice, sont, d'ailleurs, bien décidés à donner satisfaction entière aux deux principaux éléments de la population de l'Alberta. Aux élèves de langue anglaise le collège donnera un enseignement exclusivement anglais avec un personnel anglais; aux élèves de langue française un personnel français donnera un enseignement français, tout en leur fournissant les moyens d'apprendre la langue anglaise, dont la connaissance s'impose à tous. L'étude du français sera facultative pour les élèves d'origine anglaise, et pour suivre les cours de français, ces derniers devront payer un supplément.

Pour la première année, "le cours des études, dit le prospectus, comprendra des classes préparatoires anglaises et françaises, une classe ou deux d'un cours commercial qui sera enseigné en anglais, et une classe latine d'un cours classique à base française."

Le collège a déjà, à la date où je vous écris, une inscription d'au delà de 100 élèves, dont plus de la moitié sont de langue française. Ils viennent de toutes les parties de l'Alberta, particulièrement d'Edmonton et de St-Albert.

L'année 1913 méritera d'être inscrite en lettres d'or dans les annales de l'Alberta française. L'ouverture du collège des RR. PP. Jésuites d'Edmonton vient à point couronner superbement cette année, féconde en oeuvres catholiques et françaises, et pour marquer fort heureusement le commencement d'une ère de progrès inouïs pour nos frères de la grande province du nord-ouest.

LA POLITIQUE ETRANGERE

OU EN EST LA QUESTION DES BALKANS

Les Etats balkaniques après le traité de Bucharest.—La Revision aura-t-elle lieu? — La question d'Andrinople. — Le problème méditerranéen. — Les puissances à Londres. — L'Allemagne d'hier et d'aujourd'hui.—Une anecdote sur le roi de Grèce.

Après la signature de la paix de Bucarest, la population des six Etats qui se partageront désormais les Balkans sera approximativement:

Roumanie, 7,500,000. Accroissement, 350,000 environ.

Bulgarie, 5,000,000. Accroissement, 1,200,000 environ.

Serbie, 4,000,000. Accroissement, 1,200,000 environ.

Grèce, 4,500,000. Accroissement 1,500,000 environ.

Albanie, 2,000,000. Accroissement, 1,500,000 environ.

Monténégro. 500,000. Accroissement, 150,000 environ.

Il ressort de ces chiffres que la Bulgarie aurait tort de se plaindre de la part qui lui est attribuée, puisque malgré sa défaite elle reçoit en population nouvelle autant que ses deux vainqueurs.

* * *

Et maintenant, ce traité est-il définitif? L'Autriche sur ce point s'est montrée très exigeante.

Les négociations qui se sont conclues, a déclaré le "Reichspost," doivent être examinées par l'Europe qui étudiera les travaux provisoires de Bucarest et les convertira en faits définitifs. Les bases qui ont été jetées par la conférence de Bucarest peuvent tout au plus servir pour des négociations ultérieures.

Et de son côté le "Fremdenblatt" écrit:

Un jugement définitif sur les accords de Bucarest ne sera possible que quand ils auront été complètement publiés. Il va de soi que les stipulations du traité, comme cela a été souvent répété, doivent être soumises à l'examen de l'Europe. Les grandes divergences qui sont apparues au cours des négociations prouvent assez l'utilité d'une semblable revision.

Fort heureusement, la France et l'Allemagne sont nettement hostiles à toute revision. L'Italie déclare qu'elle n'y tient pas avec une franchise qui sera très appréciée. La Russie semble se rallier peu à peu au point de vue français et allemand. L'Autriche, à n'en point douter, s'y convertira également.

Et d'ailleurs pourquoi reviser, et que reviserait-on?

En fait, on n'a jamais vu qu'une revision de ce genre se produisit à l'occasion d'un traité signé entre Etats chrétiens.

* * *

La question prend une face nouvelle: c'est avec la Bulgarie que la Turquie négocierait maintenant sur ce point. On n'a pas assez remarqué que malgré les bruits de rupture, l'envoyé bulgare Natchevitch restait à Constantinople et continuait de se tenir en rapports avec le grand vizir. L'affaire d'Andrinople est entrée maintenant dans le cercle de leurs tractations. On parle d'une transaction: par exemple la neutralisation de la ville et la reconnaissance de l'occupation de KirKilissé par les Turcs. Bulgares et Turcs s'entendraient directement sur cette question, puisqu'on n'a pas envisagé la participation de la Turquie à la conférence de Bucarest. Ces pourparlers prennent une tournure pratique. Andrinople, au lieu d'être la pomme de discorde entre les deux Etats voisins, serait le gage d'un rapprochement et le noyau, pour ainsi dire, de la future entente que la Bulgarie a l'air de rechercher dans les Balkans réorganisés; entente bulgaro-turque d'une part, bulgaro-romaine de l'autre. Tels sont, au dire du "Temps," actuellement les plans de la nouvelle politique qui se dessine à Sofia.

Au cours des négociations de Bucarest, l'Italie s'est montrée particulièrement opposée aux intérêts de la Grèce. Le "Temps" et "l'Eclair" voient dans cette hostilité une nouvelle position du problème méditerranéen.

Qu'il s'agisse de Cavalla ou des îles, lisons-nous dans "le Temps" le problème qui se pose aux puissances de la Triple-Entente est le même. C'était le même déjà quand on parlait de l'Albanie et qu'on bloquait Scutari: C'est le problème méditerranéen; et ce problème est traité solidairement par des trois puissances tripliciennes, qui, trente ans durant, avaient, selon le mot du prince de Bülow, laissé la Méditerranée en dehors de leurs arrangements.

Nous n'expliquons pas, nous constatons. Nous ne savons pas si quelque avenant, signé à Kiel ou ailleurs a modifié et élargi la Triplice. Nous notons seulement que très certainement le temps n'est plus où Bismarck refusait à Mancini de causer Méditerranée et où l'Italie, dégagée par ce refus, concluait des accords méditerranéens avec l'Angleterre, la France et la Russie, étrangères toutes trois aux liens tripliciens.

Aujourd'hui il y a une politique méditerranéenne de la Triplice: voilà le grand fait nouveau qui ressort lumineusement des plus récents événements. La politique méditerranéenne de la Triple-Entente doit se définir en conséquence et sur l'échiquier balkanique, faire en temps voulu. les choix nécessaires.

M. Judet, dans "l'Eclair," est plus explicite encore:

"Dans la Méditerranée où tiennent tant de place les longs rivages italiens et tripolitains, où une flotte italienne imposante aspire à égaler et même surpasser la nôtre, quel est le véritable objectif? Evidemment ce ne sera pas d'augmenter cette force déjà redoutée, mais plutôt de la diminuer en lui suscitant des rivales, du moins en ne les empêchant pas de croître. Tel est précisément le cas de la Grèce. Elle renaît et remonte au rang des Etats sérieux. Sa population est née pour exploiter la mer; elle aspire à multiplier ses escadres dans un des bassins de la Méditerranée, pendant du nôtre, à l'opposé du bassin occidental. Pourquoi pas?

"Si nous estimons qu'il y a lieu, pour notre tranquillité, d'encourager ce mouvement compensateur, à quoi bon s'arrêter devant des reproches qui ne représentent que des apparences ou des ombres décevantes! Cessons d'être, tantôt pour la soeur grecque ou la soeur latine, au nom de raisons idéales et mystiques. Soyons pour la puissance grecque ou la puissance italienne, selon nos besoins!"

* * *

Les ambassadeurs à Londres ont travaillé à l'accord définitif qui doit fixer les frontières de l'Albanie et déterminer les forces militaires de cette nouvelle principauté.

Il avait été décidé à la dernière réunion des ambassadeurs, de demander à la Suède les officiers nécessaires à l'encadrement des forces internationales dans le nouvel État albanais. Le gouvernement suédois ayant répondu qu'il fournissait déjà des officiers à la gendarmerie persane et qu'il ne lui serait pas possible de distraire encore de ses cadres les officiers nécessaires à la gendarmerie internationale albanaise, les ambassadeurs ont dû envisager d'autres solutions.

Ce que la Suède n'a pas été en mesure de faire, on va le demander maintenant à la Hollande. Si, cette fois encore, les puissances se heurtaient à un refus, elles seraient peut-être obligées d'en arriver à encadrer la gendarmerie albanaise avec un corps d'officiers pris dans les diverses puissances. Mais cette solution n'apparaît pas comme très désirable, en raison des heurts d'influence qui pourraient se produire.

La situation financière de Salonique, qui est un centre commercial important et se trouve dans un désorroi complet à la suite de la guerre prolongée, a retenu quelque temps l'attention des ambassadeurs.

Les ambassadeurs ont ensuite repris l'étude de la frontière sud de l'Albanie. On est arrivé, à cet égard à une solution qui prend en très large considération les nécessités stratégiques de l'Italie. La frontière partira très probablement du cap Stylos, au sud du canal de Corfou, se dirigera vers le nord-est, laissant le district de Koritza à l'Albanie.

Il y a lieu de penser que l'Italie saura reconnaître dans la question des îles le très large sacrifice que les puissances demanderont à la Grèce dans le nord de l'Epire. On reconnaît qu'à l'égard des îles qu'elle occupe en ce moment, la situation de l'Italie est très spéciale, et les puissances, à qui il appartient de statuer sur le sort de toutes les îles de l'Egée, trouveront certainement une procédure qui facilitera à l'Italie l'abandon des gages qu'elle avait pris pendant la guerre italo-turque.

* * *

Au moment où les chambres françaises viennent de voter la loi de trois ans et où la France a reconnu la nécessité d'être toujours prête, il est bon de rappeler ce que Henri Heine disait des intentions de ses compatriotes en l'année 1835: "On ne vous aime pas en Allemagne, ce qui est presque incompréhensible, car vous êtes pourtant bien aimables et vous vous êtes donné, pendant votre séjour en Allemagne, beaucoup de peine pour plaire au moins à la meilleure et à la plus belle moitié du peuple allemand. Mais lors même que cette moitié vous aimerait, c'est justement celle qui ne porte pas d'armes et dont l'amitié vous servirait peu. Ce qu'on vous reproche au juste, je n'ai jamais pu le savoir. Un jour, à Goettingue, dans un cabaret à bière, un jeune Vieille-Allemagne dit qu'il fallait venger dans le sang des Français le supplice de Conradin de Hohenstaufen, que vous aviez décapité à Naples. Vous avez certainement oublié cela depuis longtemps; mais nous n'oublions rien, nous. Vous voyez que lorsque l'envie nous prendra d'en découdre avec vous, nous ne manquerons pas de raisons d'Allemand. "Dans tous les cas, je vous conseille d'être sur vos gardes. Qu'il arrive ce qu'il voudra en Allemagne, tenez-vous toujours armés, demeurez tranquilles à votre poste, l'arme au bras." Je n'ai pour vous que de bonnes intentions, et j'ai été presque effrayé quand j'ai entendu dire dernièrement que vos ministres avaient le projet de désarmer la France!

"Comme, en dépit de votre romantisme actuel, vous êtes nés classiques, vous connaissez votre Olympe. Parmi les joyeuses divinités qui s'y régalent de nectar et d'ambroisie, vous voyez une déesse qui, au milieu de ces doux loisirs, conserve néanmoins toujours une cuirasse, le casque en tête et la lance à la main. C'est la déesse de la sagesse."

Ces conseils spirituels d'Henri Heine n'ont-ils pas la plus piquante actualité?

* * *

Un rédacteur de l' "Ora," qui se baigne aux eaux d'Aix, écrit à son journal que le roi Georges de Grèce a laissé les souvenirs les plus sympathiques dans cette station thermale, où il venait presque chaque année en villégiature. Il y menait la vie la plus simple, confondu dans la foule des baigneurs, se promenant le plus souvent à pied et ne rougissant point de prendre l'omnibus de l'hôtel pour regagner son domicile à la sortie du casino. Un jour qu'il s'apprêtait à y monter, une dame le devance et s'empare de la meilleure place. Le conducteur fait mine de l'avertir; mais le roi s'y oppose d'un geste: "Laissez, dit-il, cela ne me gêne pas du tout." Et tandis que la dame s'installe commodément, il monte avec sa suite et s'asseoit où il peut. En entendant ses compagnons qui lui donnent du "Sire," la dame s'aperçoit de l'impertinence commise et s'en effraye comme d'un crime de lèse-majesté. "Qu'ai-je fait? s'écrie-t-elle. Mon Dieu, qu'ai-je fait? Je suis dans la voiture du roi. Arrêtez! arrêtez!" Le roi Georges, en riant, la pria de se tranquilliser. "De grâce, Madame, calmez-vous. N'ayez pas peur: un roi n'est pas une épidémie."

Une autre fois, le souverain attendait dans une petite gare des environs. Un train arrive. "Eh! là, Monsieur, lui cria une voix cordiale, voulez-vous m'aider un peu!" C'était une grosse et rouge paysanne qui luttait désespérément contre une portière rebelle. Le roi s'approche du wagon de troisième, tourne la poignée d'un geste vigoureux et reçoit dans ses bras l'opulente fermière. "Voulez-vous, ajouta-t-elle, me descendre ce panier et cette valise?" Le roi ne se fait pas prier. Il fait ce qu'on lui demande: valise, panier, il porte le tout jusqu'à la salle d'attente. Et ses compagnons, qui s'étaient éloignés pour acheter des journaux, le rejoignent au moment où il se débattait pour refuser le pourboire.

CAUSERIE RURALE

DE LA CONSERVATION DU BEURRE

Les causes d'altération du beurre sont de trois sortes:

1o—Des phénomènes physiques modifiant le beurre en agissant soit sur la matière grasse, soit sur les autres constituants — eau, sucre de lait, caséine, etc. La réfrigération produit parfois de tels changements dans la texture de la pâte;

2o.—Des phénomènes chimiques d'oxydation;

3o.—Des processus de décomposition d'origine microbienne.

Il importe de préciser le mécanisme de ces actions physiques, chimiques ou biologiques. De cett étude se dégageront naturellement les moyens à employer pou la conservation du beurre.

L'altération sous l'influence d la lumière, de la chaleur, de l'oxygène de l'air agissant en dehors de tout organisme vivant, n'offre à notre avis, qu'un intérêt de second ordre. Elle se caractérise pa une décoloration progressive de couches superficielles et par l'apparition de l'odeur et de la saveu suiffeuses. Les études de Duclaux, Jensen et Sitsert ont montré que les modifications très nettes produites par l'insolation directe ou, même à l'obscurité, p une température élevée, so beaucoup plus sensibles qu'à température normale, à l'abri de l lumière et d'un large contact av l'air. Nous pensons que, dans c dernières conditions, qui so celles de la pratique, les phénomènes d'oxydation deviennent négligeables par rapport aux phénomènes de décomposition de matière grasse dont l'origine e microbienne.

La conservation des beurre additionnés d'antiseptiques,—borate, acide borique, fluorure etc., — prouve bien que l'actic des agents non vivants n'est pa la plus dangereuse puisque ce antiseptiques ne suppriment qu la cause vivante.

La rancissure proprement dit est caractérisée par la productic excessive d'acides gras volati qui donnent au beurre une odeu et une saveur spéciales. Elle n'e en somme que l'exagération d l'arôme et, comme lui, mais à u degré plus avancé, le résulta d'une saponification partielle de glycérides à acides volatiles, qu entre dans la composition de l matière grasse.

Les microbes qui peuvent provoquer cette décomposition sor très nombreux, par exemple: Oidium-lactis, Bacillus fluorescen liquefaciens, Cladosporium butyri; mais il est certain que dan bien des cas la rancissure est provoquée par des microbes différents des précédents et dont l'action peut être très rapide, comm c'est le cas pour le Bacillus ubiquitus.

On peut dire que toute eau polluée renferme des microbes nuisibles pour la conservation e peut provoquer la rancissure pa d'autres espèces que celles précitées.

Action de l'air

Les microbes les plus dangereux: aérobies, et de fait, la rancissure progresse toujours de l'extérieur vers l'intérieur. Il es donc à recommander de diminue les surfaces en contact avec l'ai en conservant le beurre en grosses mottes et, pour la vente au détail, d'éviter les formes trop plates en réduisant le plus possibl la surface par rapport au volume.

Importance du délaitage

En outre de la présence de l'oxygène libre ou combiné, la multiplication des microbes exige pour s'effectuer une alimentation convenable en matières hydrocarbonées, azotées et minérales. Or, la matière grasse pure constitue un aliment très médiocre pour la grande majorité des microbes e c'est à la présence dans le beurre de sucre de lait et de la caséine que doit être attribuée son altérabilité.

Il est par suite nécessaire de bien délaiter le beurre pour le débarrasser de ses éléments fermentescibles.

Action de la température

La prolifération des microbes subit une diminution sensible quand on abaisse la température au-dessous de 8 à 10 degrés C — 45 à 50 degrés F. Dans le but de s' spendre momentanément l'action des bactéries tout en ne modifiant pas les propriétés physiques, on peut employer les températures de 2 degré à 4 degrés C — 35 à 40 degrés F — qui permettent la conservation pendant une dizaine de jours avec toutes les qualités initiales des beurres entreposés.

A —6 degrés C — 21 degrés F — il est possible de conserver les beurres bien travaillés pendant 2 à 3 mois, mais il s'agit de beurres de crèmes centrifuges et non de beurres fermiers, dont la conservation est en général beaucoup plus aléatoire.

Les beurres conservés à des températures inférieures à 0 degré C — 32 degrés F — présentent, après quelque temps, des marbrures dont le nombre et l'étendue paraissent en raison inverse de la perfection de la pâte. Le retour des beurres réfrigérés la température normale doit s'effectuer lentement pour éviter les modifications dans la structure de la pâte, et, en général il est avantageux de faire subir à es beurres un dernier malaxage avant la vente.

Rôle des ferments lactiques et de l'acide lactique produit

Les ferments lactiques jouent dans la fabrication et la conservation du beurre un rôle capital. Ils exercent par l'acide lactique produit, une action défavorable sur le développement des autres bactéries.

Mais ce résultat, très facilement atteint dans les crèmes parce que les ferments lactiques trouvent dans ce milieu tous les éléments nécessaires à leur multiplication rapide, n'est pas en général obtenu dans les beurres. En effet, le laitage a privé ceux-ci d'une grande partie de leur lactose, de leur caséine et surtout de l'acide lactique déjà produit pendant la maturation.

Ces considérations ont conduit à préconiser l'emploi pour le dernier lavage du beurre d'une eau contenant par litre 0 gr. 5 à 1 gr. acide lactique destiné à remplacer l'acide enlevé pendant le battage.

Tout en approuvant cette manière de voir, il nous semble que, pour obtenir une action efficace, il faudra augmenter notablement la quantité d'acide employée, car le beurre ne retient guère plus de 15 pour cent d'eau et encore cette eau n'est-elle pas entièrement acquise au dernier lavage. Ce serait donc avec 0 gr. 5 à 1 gr. par litre, des traces seulement qui resteraient dans le beurre et ne pourraient en rien apporter obstacle à la multiplication des ferments nuisibles.

Il semble le plus rationel de placer les ferments lactiques dans les conditions telles qu'ils puissent continuer à se multiplier rapidement dans le beurre.

Nous savons que la vitalité des microbes producteurs d'acide lactique est plus grande en présence des bacilles qui solubilisent la caséine.

Le problème est de favoriser par un microbe qui n'est pas dangereux pour la conservation, la peptonisation de légères quantités de caséine et placer ainsi les ferments lactiques dans des conditions excellentes pour la lutte contre les microbes dangereux. Cette solution a donné des résultats très encourageants et c'est important de poursuivre les recherches dans ce sens.

Pasteurisation des crèmes

L'emploi de la pasteurisation qui a fait ses preuves au point de vue de la conservation et qui est constamment employée dans les pays exportateurs, tend de plus en plus à se répandre. On a objecté avec raison, le manque d'arôme des beurres pasteurisés, mais il faut convenir que l'arôme et la conservation son généralement incompatibles.

Il faut opter résolument, suivant le but commercial, consommation locale et rapide ou exportation, entre les beurres d'arôme développé, de conservation très limitée, d'une part, et, d'autre part, les beurres de crème pasteurisée, de qualités immédiatement moindres, mais qui s'altèrent lentement quand ils ont été fabriqués dans de bonnes conditions.

Le seul fait de pasteuriser la crème et de l'ensemencer ensuite avec des ferments lactiques, même en cultures pures, ne suffit pas pour assurer la conservation. Tout aussi capitale est la pureté bactériologique de l'eau.

Détruire les ferments nuisibles les remplacer pendant la maturation par de bons et laver le beurre avec de l'eau contaminée, c'est se donner l'illusion d'un travail rationnel. Les résultats ne répondent en rien aux espérances.

De toute première importance pour la conservation du beurre est le contrôle bactériologique de l'eau, qu'il s'agisse d'une beurrerie qui pasteurise ou non. Ce contrôle ne peut etre effectué par les procédés ordinaires, car des espèces réputées très dangereuses comme le "Bacterium Coli," ne semblent pas exercer sur le beurre une action comparable à celle d'espèces considérées comme banales. L'examen doit être fait dès qu'un défaut est signalé dans la conservation et il permet, concurremment avec la recherche des causes de contamination des sources ou des puits par l'emploi de la fluoresceïne, de déterminer l'origine de l'infection et de prendre les mesures nécessaires.

CHRONIQUE LOCALE

Les tramways suburbains

Nous annoncions dans un précédent numéro l'arrivée à Edmonton du premier tramway destiné à assurer le service Edmonton-St-Albert pour la Compagnie des tramways suburbains.

Ce tramway a effectué, la semaine dernière, pour la première fois, le service entre les deux points terminus du réseau de la compagnie.

Le tramway, qui contenait les représentants de la Cie à Edmonton, et plusieurs de leurs invités a obtenu, il va sans dire, un énorme succès de curiosité à son arrivée à St-Albert.

Un service régulier est en voie d'organisation.

M. H. Vézina, de Horse Hills Alta, était de passage à nos bureaux cette semaine; ils nous a déclaré que la récolte de cette année dépasse en qualité et en quantité toutes celles des années précédentes.

M. Vézina était venu à Edmonton, amener son jeune fils au juniorat des Pères Oblats.

MM. Léger Roy, marchand de Chauvin, et son frère, Gédéon Roy de Québec, étaient de passage à Edmonton, au début de la semaine.

M. Gédéon Roy, élève du Génie Forestier, à l'Université de Québec, est reparti pour l'est, après un intéressant voyage en Alberta.

M. A. Raymond, représentant de la Compagnie d'Assurances sur la vie "La Sauvegarde" est reparti mardi pour Montréal après un séjour de quelques semaines à Edmonton. Avant son départ, M. Raymond nous a parlé en termes enthousiastes de notre ville et de ses habitants; M. Raymond s'est déclaré enchanté des affaires de la ville, l'importance d'Edmonton a rendu nécessaire la nomination d'un agent local pour représenter la "Sauvegarde"; ces fonctions ont été confiées à M. G. M. Lévesque.

M. A. Raymond s'arrêtera à Calgary, Moose Jaw et Régina au cours de son voyage de retour.

M. L. D. Barry, de Québec, frère de M. C. E. Barry, de notre ville est en visite à Edmonton.

Mmes Béliveau, Legris et Morin de Ste-Monique, comté de Nicolet Mlle Blanche Morin, Mme B. Prince et Mlle Yvonne Prince, de Battleford, sont également de passage à Edmonton, en visite chez M et Mme J. W. Lachambre.

LE REVEREND PERE GIROUX

Le dévoué colonisateur de la région du Nord, le R. P. Giroux, O.M.I., était de passage à Edmonton samedi dernier, en route pour les Etats-Unis de l'Est.

Le R. P. Giroux doit ramener prochainement un nouveau contingent de colons canadiens-français qui iront grossir les rangs de la colonie déjà nombreuse de Falher, — ouest du Petit Lac des Esclaves.

Le R. P. Giroux nous déclare que durant 1913 il a dirigé vers l'Ouest plus de 1500 colons canadiens-français, rapatriés des Etats de la Nouvelle-Angleterre, et qu'il a l'espérance de faire un travail de rapatriement encore meilleur en 1914.

PIQUE-NIQUE DU CLUB NATIONAL

Les membres du Club National d'Edmonton avaient organisé pour dimanche dernier un pique-nique sur les bords du Lac Cooking, le lieu de villégiature si charmant des environs d'Edmonton.

Le départ eut lieu le matin, de la gare du G. T. P.; environ cent personnes étaient présentes, parmi lesquelles se trouvaient plusieurs dames.

Après le dîner on se livra à des sports variés, courses à pieds, canotage, natation, etc.

Le soir le repas fut pris en commun et le retour s'effectua au milieu de l'entrain général.

M. et Mme André Pilon, parents de M. le curé Pilon, de la paroisse du Sacré-Coeur, sont actuellement en visite à Edmonton; ils sont accompagnés de MM. Alfred et Michel Pilon, cousins de M. le curé. Tous paraissent enchantés de leur voyage et emportent les meilleures impressions de l'Ouest.

Mgr Grouard, évêque de Grouard, Alta, est de passage dans notre ville; le distingué prélat prêcha avec éloquence, dimanche dernier, à la grand'messe de la paroisse St-Joachim. Mgr Grouard demeurera pendant quelques jours à l'évêché de St-Albert.

MORT DE MERE MARIE CLAIRE DOYLE

Samedi, 30 août, mourait à l'Hôpital Général d'Edmonton, Mère Marie Claire Doyle, du Couvent des Filles de la Providence, à Végreville.

Son corps, rapporté d'Edmonton, a été exposé dimanche au parloir du Couvent de Végreville, et les funérailles ont eu lieu lundi.

La mort de Mère Marie Claire a été un deuil profond non seulement pour nos dévouées religieuses mais encore pour toute la population. Elle avait été la première institutrice catholique de la paroisse avant l'arrivée des religieuses de la Providence. Dès la fondation du noviciat à Végreville, sa piété et son zèle la porta à consacrer sa vie à l'éducation des enfants et elle fut la première à entrer dans la Congrégation des Filles de la Providence, à Végreville.

Les nombreux bouquets spirituels déposés sur son cercueil par les enfants en pleurs et leurs parents affligés ont été un hommage touchant de l'estime de la population et une consolation bien précieuse pour ses soeurs en religion.

Aux parents de Mère Claire qui ont pu avoir la consolation d'être présents à ses derniers moments, et aux Filles de la Providence de St-Brieuc nous offrons nos sentiments de la plus vive sympathie.

NOUVELLES RÉGIONALES

ST-PAUL, ALTA

Les moissons sont déjà très avancées dans la région de St-Paul et les travaux des battages vont commencer prochainement. D'après les rapports qui nous parviennent de la campagne le rendement du grain sera supérieur à celui des années précédentes, la qualité, surtout, sera très supérieure, car les céréales n'ont été endommagées par aucune gelée.

L'abondance de la récolte pose de nouveau le problème de son écoulement. La situation est difficile, car nos cultivateurs comptaient sur le chemin de fer cette année et beaucoup ont conservé leur récolte de l'an dernier.

—La construction à St-Paul est retardée par suite du temps défavorable. Plusieurs édifices importants, commencés depuis le printemps ne sont pas encore terminés. On annonce d'autre part que le gouvernement fédéral fera construire un édifice assez considérable pour les services du Dominion.

—La chambre de Commerce et le conseil municipal ont fait très peu de besogne durant les mois de juillet et d'août; nous espérons qu'ils vont se mettre activement à l'oeuvre cet automne, car il doit y avoir beaucoup d'ouvrage à faire.

—Plusieurs colons sont passés dernièrement ici, en route pour St-Vincent et le Lac de l'Orignal.

Au nombre des visiteurs venus dernièrement d'Edmonton, signalons: MM. Elz. Boivin, Emile Lessard, Legault, Cantin, Bisson, W. Lapin, O. Marcotte et un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent.

Nous croyons que durant l'automne beaucoup d'étrangers viendront à St-Paul; plusieurs automobiles assurent un excellent service entre Végreville et ici et nos hôtels offrent toutes les ressources du confort. St-Paul offre un grand attrait aux chasseurs.

—Juge de paix et policiers ont été occupés durant le mois d'août. Neuf affaires criminelles sont venues devant la Cour; ajoutons que dans la plupart des cas ce sont des gens de langue étrangère qui ont été mis en cause.

M. et Mme Arthur Martin font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils; parrain et marraine, M. et MmeH. Massicotte.

—Le club social et littéraire de St-Paul donnera dans quelque temps une intéressante soirée dramatique et musicale.

GRAVELBOURG

Gravelbourg, 31 août 1913.

La paroisse de Gravelbourg était en liesse cette semaine. Sa Grandeur Mgr O. E. Mathieu venait visiter les paroisses de la Saskatchewan sud. Les rues étaient pavoisées et ornées de drapeaux français et anglais. Un magnifique arc de triomphe, fait de gerbes de blé, avait été érigé en face de l'église et portait au fronton les paroles du cantique "Benedictus qui venit in nomine Domini." A dix heures et demie la grand'messe a été chantée par l'abbé L. P. Gravel, missionnaire-colonisateur. Monseigneur assistait au trône accompagné de M. l'abbé Magnan, curé de Gravelbourg, et de M. l'abbé Pacaud, secrétaire de Monseigneur. Au prône, M. le curé Magnan souhaita la bienvenue à Mgr Mathieu dans la paroisse de Ste-Philomène de Gravelbourg. Il rappela la devise la devise-ufée Fô shrdlu hrdlumh de Mgr Mathieu "Da pacem largiente," et invita Mgr Mathieu à faire le sermon. Pendant une heure Mgr Mathieu charma ses auditeurs de sa parole empreinte de bonté, et leur donna des conseils qui devront assurer la prospérité de la paroisse. A deux heures de l'après-midi, Monseigneur confirma cent soixante enfants. Le parrain et la marraine étaient M. et Mme Edmond Cardinal. La confirmation fut suivie de la bénédiction d'une cloche. Elle fut baptisée sous le nom de Ste-Philomène et porte aussi l'inscription "Voix de la Prairie." Les parrains et marraines étaient:

M. et Mme Edmond Cardinal.
M. et Mme J. Amédée Piché.
M. et Mme Jeffrey Piché.
M. et Mme Dr M. Gravel.
Dr G. Longault et Mlle L. Gravel.
M. Guy Gravel et Mlle J. Hard.
M. Emile Gravel et Mlle I. Charlebois.
M. et Mme Chs. Deaust.
M. et Mme Nap. Aussant.
M. et Mme Ferdinand Gauthier
M. et Mme Sam Poulin.
M. Chas. Lemoine.
M. Edgar Bertrand.
M. Ls. Braconnier, etc., etc.

Après la bénédiction de la cloche, M. Emile Gravel présenta à Mgr Mathieu l'adresse suivante que nous publions en entier parce que nous croyons qu'elle est un résumé de l'historique de la fondation de la paroisse et des espérances qu'elle a pour l'avenir:

A Grandeur Mgr Mathieu,
Evêque de Régina.

Monseigneur,

Il m'est très agréable d'être l'interprète de la population catholique de Gravelbourg pour vous souhaiter la bienvenue la plus cordiale.

En vous voyant ici, aujourd'hui au milieu de nous, je ne puis m'empêcher de dire que la Providence a été bonne et généreuse à notre égard.

Il y a quelques années, alors que vous étiez encore le zélé directeur de la jeunesse du Canada français en votre qualité de recteur de l'Université Laval, dans la bonne vieille ville de Québec, quelques valeureux pionniers canadiens-français, à l'écorce rude et au coeur d'or, venaient planter leur tente ici, sur les bords de la rivière La Vieille.

Ils n'étaient pas nombreux ceux-là, ils ont battu le chemin la plupart sont devant vous, Monseigneur, et comme moi, ils se réjouissent de ce que la Providence a fait pour eux en compensation de leurs labeurs.

Ces vaillants colons, Monseigneur, ces pionniers hardis qui laissaient derrière eux un foyer aimé, mais que la nécessité poussait vers un pays neuf pour assurer l'avenir de leurs enfants, ces laborieux colons ayant plein le coeur l'amour du sol, avaient aussi besoin des secours de notre sainte religion.

Coucher sur la dure, essuyer les intempéries des saisons, manger le pain de la misère et risquer leur vie, tout était possible à cette population de pionniers énergiques mais non sans l'aide, les secours et les consolations de la foi.

Cette humble église que vous voyez, ce jeune prêtre qui nous a donné et nous donne encore les meilleures années de sa vie en sa qualité de curé de la paroisse; l'énergique et zélé missionnaire colonisateur, le Rév. Père Gravel, sont là, Monseigneur, devant vous.

Et moi, qui ai été témoi de toutes les choses, et moi qui ai vu se dérouler lentement ce sombre tableau de la colonisation, et moi qui ai toujours partagé avec bonheur les misères et les labeurs de ces braves pionniers de la grande prairie, j'en atteste le ciel, Monseigneur; ils étaient aussi pionniers du royaume du Christ. Ils avaient à coeur son avancement, ils voulaient Dieu avant tout, ils voulaient Dieu partout.

Aussi, tous tant que nous sommes, nous nous plaisons à dire en face de notre humble chapelle comme la Providence s'est montrée bonne à notre endroit.

Car, Monseigneur, si la Providence nous a donné un prêtre et une église comme point de ralliement, si elle nous a donné, comme évêque de ce diocèse de Régina, dont nous faisons partie, un des hommes les plus éminents du Canada français, en même temps que le meilleur des pères, c'est un signe certain que cette Providence de Dieu a des desseins sur nous, elle nous appelle à remplir une mission spéciale, digne des plus hautes espérances religieuses et nationales.

Nous sommes tous ici des descendants de la vieille race française, venus d'Europe ou d'Amérique; mais quelque soit la patrie qui nous a vu naître, tous nous avons reçu un même héritage sacré. Nous avons appris son doux parler au foyer familial et nous continuerons à prier dans le langage des ancêtres. Aussi, notre ambition est-elle, avec l'appui et le soutien du premier pasteur de ce diocèse, de faire de notre paroisse de Gravelbourg, la forteresse catholique des Canadiens-français de la Saskatchewan. Pour satisfaire notre légitime ambition nous vous demandons, Monseigneur, de continuer à remplir à Gravelbourg la noble tâche que vous vous êtes imposée pendant quarante ans dans la province-mère, dans le Canada français nous voulons que vous dirigiez la jeunesse canadienne-française de la Saskatchewan, et nous donniez à Gravelbourg un collège et un couvent pour former notre jeunesse et l'instruire de ses devoirs envers la religion et la patrie. Nous avons foi au sacerdoce enseignant qui a fait la Province de Québec si grande et si belle; parce qu'elle est française et catholique; nous voulons un hôpital pour abriter nos malades et leur donner, avec le soin du corps, les consolations qu'apporte la bonne souffrance avec l'aide de la religion; et quand nous aurons ainsi toutes ces admirables institutions qui font l'orgueil de l'Eglise catholique à travers les âges, quand vous reviendrez à Gravelbourg chanter avec nous un "Te Deum" d'actions de grâces dans le temple nouveau qu'élèveront la foi et la piété de notre population, quand vous viendrez sous les toits de chacune de ces institutions que vous aurez favorisés et dont vous aurez permis l'essor; alors, vous vous consolerez un peu d'avoir quitté le vieux Québec et Laval en songeant que vous aurez étendu les limites de la Vieille Province et agrandi le royaume bienfaisant de l'Eglise de Dieu.

En terminant, Monseigneur, je vous prie de croire que si nous n'avons pu être aussi généreux que nous aurions voulu l'être, c'était dû à l'impossibilité dans laquelle nous avons été de faire plus, plutôt qu'à l'indifférence.

Il y a sept ans que cette localité a commencé à être peuplée de catholiques; ce fut, j'oserais dire, les sept années de disette; nous espérons maintenant qu'avec le chemin de fer, viendront les sept années d'abondance. L'arrivée du chemin de fer coïncide avec votre arrivée, Monseigneur, heureuse coïncidence. un évêque, pour le spirituel; un chemin de fer pour le temporel: nous ne pouvions demander plus et j'avais raison de dire que la Providence ne nous a pas oubliés. Avec vos meilleures bénédictions nous verrons maintenant l'ère des années d'abondance et nous n'oublierons pas l'église et notre évêque pour la plus grande gloire de Dieu.

Les dames de la paroisse qui, vous le savez, Monseigneur, ne dédaignèrent pas et comptent autant d'enfants que d'années de mariage, ont voulu, malgré les soins de leurs nombreuses familles, faire une petite collecte que cette charmante enfant vous remet en leur nom.

Votre visite parmi nous restera longtemps gravée dans notre mémoire et les grâces qu'elle apportera se répandront en multiples bienfaits sur tous vos enfants dévoués, qui vous prient de les aimer et de les bénir.

Signé, EMILE GRAVEL.

Mgr Mathieu répondit à cette adresse en assurant les paroissiens de Gravelbourg qu'il ferait droit à leur demande d'un hôpital, d'un couvent et probablement d'un collège. Il remercia les dames qui lui présentèrent, par l'entremise de Jacqueline, petite fille du Dr Gravel, une bourse de $20 en or. Le soir, M. le curé Magnan donna un souper intime auquel il invita M. Chas. LeMoine, maire de la municipalité rurale de Gravelbourg, M. Edgar Bertrand, maire du village de Gravelbourg, MM. J. A. Piché, Jeffrey Piché, T. Bourgeois, Edmond Cardinal et Sam Poulin, syndics de l'église, Dr M. Gravel, président de la Commission Scolaire, M. N. Aussant, président de l'Association St-Jean Baptiste, M. Emile Gravel, secrétaire de la municipalité, Rév. L. P. Gravel, missionnaire, M. l'abbé J. Bois, curé de Meyronne. Après le souper les syndics de l'église décidèrent de voir immédiatement à la construction d'une église dont les plans ont été faits par M. Fortin, architecte de Régina, une église qui coûtera dans les $50,000 à $60,000.

Mgr Mathieu a été étonné des progrès rapides et du nombre des Canadiens de cette partie de son diocèse et prédit un bel avenir à ce centre canadien-français qui assurément, est destiné à devenir la forteresse de nos nationaux dans la Saskatchewan sud.

Lundi matin, Mgr Mathieu, accompagné des abbés Magnan, Gravel et Pacaud, partait pour Courval et Coderre, et promettait de revenir bientôt à Gravelbourg où, comme Sa Grandeur l'a dit si bien, il s'était senti "chez nous."

NOEL EN EUROPE

Les agents du Grand Tronc reçoivent déjà de nombreuses demandes de renseignements sur les départs des paquebots et trains spéciaux à l'occasion de Noël et du jour de l'an. De nombreux voyageurs réservent déjà leurs places et tout fait prévoir que jamais encore les services de transport entre l'Amérique et l'Europe n'auront connu une telle intensité de trafic.

Les bureaux du Grand Tronc viennent de recevoir la liste des dates de départs de tous les paquebots durant les trois derniers mois de l'année. Les agents de la compagnie peuvent fournir tous les renseignements désirables sur le prix de transport, etc., ils peuvent également réserver les cabines et les couchettes à bord des trains.

Le Grand Tronc aura des trains spéciaux qui feront correspondance avec tous les paquebots en partance.

Chevaux trouvés. — Les chevaux décrits ci-après, sont venus se réfugier à la ferme de M. U Martel, Diligence, Alta. Un cheval blond, poids 1400 livres barre blanche sur le front, marqué 197 sur l'épaule gauche. Un cheval noir, poids 1000 livres: pattes de derrière et patte de devant blanches, tache blanche sur le front, marqué sur la hanche gauche. Les réclamer chez M. U. Martel, sec. 23 Tp. 57, Rg. 24.